L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 4 DECEMBRE.

FEUILLETON.

LE FILLEUL D'UN MARQUIS

—PAR—

ANDRE THEURIET.

TROISIEME PARTIE.

X.

Il est huit heures. Vers la mi-avril, le soleil se couche tôt, et le crépuscule arrive vite. La vallée de la Sauix est déjà envahie par la nuit grandissante. C'est à peine si, sur la gauche, on voit encore miroiter eà et là l'eau du canal entre les berges herbeuses, et si l'on distingue à l'horizon les masses confuses de la forêt. Deux ou trois feux indiquent l'emplacement de la station du chemin de fer, en ce moment déserte, et où bat seul dans le silence le tintement précipité d'un sonnerie électrique. De l'autre côté de la voie, on aperçoit à mi-côte le vague profil des maisons de Sermaize, où des points lumineux clignotent dans l'ombre. Mais, lorsqu'on se retourne vers la droite, les regards rencontrent un pli du terrain dont l'illumination contraste avec ces ténèbres tranquilles. A mesure que la nuit augmente, il s'en échappe une rougeâtre clarté qui se prolonge au loin dans la plaine, comme la queue d'une flamboyante comète. C'est la réverbération de la verrerie de M. de Noirel.

D'ès qu'on s'approche des bâtimens situés derrière les arbres de l'ancien Pâquis, on est aveuglé par l'intensité de la lumière. Sur la noire façade, d'espace en espace, des rougeurs incandescentes font de radieuses trouées. Au milieu, la grande porte est largement béante; on dirait la bouche énorme d'un four cyclopéen. Au dedans, sous une charpente de fer, haute comme une nef d'église, s'élève un épais massif de briques, percé sur toute sa longueur d'ouvertures par où jaillit une clarté blanche et où la verre en fusion grouille et détone bruyamment. En face de chacun de ces *ourreaux*, le long d'un étroit balcon de pierre, s'agitent d'étranges ouvriers, pieds nus, bras nus, n'ayant pour vêtement qu'une robe de cotonnade, et brandissant incessamment à l'extrémité de leurs cannes de fer des masses de verre enflammé. Les cannes décrivent des cercles lumineux; les matières *soufleurs* gonflent d'une haleine le verre fondant; les porteurs se passent de main en main les bouteilles encore brûlantes et attachées aux cannes à souffler. La réverbération des cretsets dégage des ombres fantastiques sur les murailles illuminées, et au milieu de cette fournaise flamboyante les groupes bizarres qui se dédoublent font songer aux figures démoniaques qui peuplent certaines gravures de Callot.

De temps en temps, un des soufleurs, tout suant et ouit jusqu'aux moelles par cette haleine embrasée de *ourreaux*, pose une cannisole de laine et va humer au dehors un peu d'air frais. Non loin de la grande porte, sur un banc, le docteur Laurent Husson est assis dans la cour et fume son sugare. Pendant cette opération du sumilage, des accidents ne sont pas rares, et avant d'aller se coucher, le docteur a voulu s'assurer que personne ne réclamait ses soins.—Bonsoir, docteur Husson, dit un ouvrier qui passant près de lui, c'est gentil à vous de n'avoir pas oublié vos verriers, bien que vous ayez maintenant des malades aux quelques pas du pays.... Tout de même, nous ne vous voyons plus aussi souvent qu'il y a trois ans; mais nous savons que vous êtes là en cas de malheur, et ça nous suffit.—Le soufleur s'éloigne, et Laurent, les jambes croisées, la tête renversée, reprend sa rêverie, tout en suivant du regard la gerbe rayonnante que projette au loin le feu des fourneaux. Plus la nuit avance, plus la phosphorescence de cette traînée s'allonge dans la campagne; on dirait qu'elle veut franchir l'horizon et voyager au-delà des bois dans des régions inconnues. A la suite de cette féerique illumination, la pensée de Laurent se met aussi à vagabonder, et il songe que voilà tantôt trois ans et demi qu'il est arrivé à Sermaize, avec la lettre de Mlle de Fierbois dans sa poche. Dans cet espace de temps, que de choses mattendues et de métamorphoses! Que de journées laborieuses et bien remplies! il a peine à croire qu'il se soit écoulé si peu d'années entre son débarquement et cette soirée d'avril où il fume paisiblement, adossé au banc de la verrerie. Il se fait l'effet d'un voyageur déjà vieux qui, au retourne et regarde le long trèlan de route qu'il a laissé derrière lui; et, dans les lueurs fantasques de cette lueur que l'aube promène à travers champs il éprouve une sorte volupté à voir se succéder comme autant de vaporeuses visions les divers incidents de sa vie nouvelle.

D'abord son arrivée à la verrerie. Le sur tombe. Tout pendreux et encore étourdi par le roulis du chemin de fer, il est introduit dans le cabinet de M. de Noirel. Un feu de coke pétillé dans la cheminée; une lampe à abat-jour vert est posée sur un bureau encombré de factures et d'échantillons de cristaux. Sur le mur, entre deux têtes de chevreuils, un portrait du comte de Chambord alterne avec une lithographie représentant la mort du duc de Berry. M. de Noirel, grand, blond et rosé, déplie la lettre de sa tante, se courbe pour la lire sous l'abat-jour, et à la clarté de la lampe, son nez proéminent, son menton et son front qui fuient se dessinent en noir et lui donnent l'air d'un oiseau qui serait tout en bec. Devant la cheminée, Laurent, la mine sombre et inquiète, cherche à deviner sur les traits du vieux gentilhomme sera sa décision. Enfin M. de Noirel relève sa tête d'oiseau, empoche la missive de Mlle Bastienne, et braquant ses yeux ronds sur le jeune médecin:—Docteur Husson, demande-t-il, avez-vous soupé?.... Non.... Eh bien, venez souper avec moi, je meurs de faim.—Et comme le jeune homme le regarde avec un reste d'ahurissement:—Nous causerons à table, reprend M. de Noirel; d'ailleurs, si vous avez pitié à Mlle de Fierbois, vous ne plairez....Elle a dû dire, la tante Bastienne.... Chasse-t-elle toujours ses bottes de sept lieues?....

La grande gerbe lumineuse s'allonge en éventail; elle atteint presque maintenant la lisière de la forêt; mais, arrivée là, il semble qu'elle se ramasse sur elle-même et qu'elle a de la peine à percer l'épaisseur des bois. Pour Laurent aussi, la première période a été pénible. Il se revoit installé à la verrerie, avec 50 écus d'appointements par mois, le logement et la permission d'employer ses loisirs à se faire une clientèle dans les environs. Les commencements sont durs. Les clients abondent gaiers, les paysans se méfient et préfèrent au jeune médecin les vieux praticiens du canton. Laurent, mal guéri des blessures d'amour propre qu'il a reçues aux bistettes, est moralement endolori et courbatu comme un homme qui a roulé au creux d'une fondrière. Les premiers mois lui paraissent d'une longueur et d'une tristesse mortelles. Heureusement Mlle Bastienne lui envoie ses livres, il se remet à étudier, et, comme l'avait prédit la vieille tille, le travail est pour lui une panacée souveraine. Aux livres, Mlle de Fierbois a joint une longue lettre où elle lui conte les événements qui ont suivi son départ. M. de Roelières a disparu, et, pendant huit jours, le comte Ambroise a été désolé, et pendant huit jours aussi, en a pâli, puis l'humeur étourdie du marquis a repris le dessus, il s'est remis à chasser, et maintenant il est tout occupé du mariage de son neveu Sainte-Marie, qui s'est décidé à demander la main de Mlle Fontenille et qui vient de l'obtenir. Laurent boit avec résignation ce dernier calice, et se rabat sur sa livre afin d'occuper sa pensée qui vagabonde encore trop souvent du côté de la Noue-Saint-Vanne. Peu à peu les clients arrivent. Sermaize possède une source ferrugineuse et un établissement thermal à l'état naissant. Vers la mi-juillet, les auberges du bourg se peuplent d'une cinquantaine de buveurs d'eau: enfans anémiques, femmes lymphatiques et nerveuses, vieillards affaiblis, qui viennent demander à la *source des Sarrasins* de rendre un peu de ton à leurs nerfs détraqués. Or il se trouve que Laurent, pendant son internat, a fait une étude spéciale de ces affections obscures et perfides qui attaquent l'organisme: féminin, et que les conditions de l'existence moderne rendent de plus en plus fréquentes. Deux ou trois cures suivies de succès le mettent tout à coup à la mode parmi les habitués de l'établissement. Ayant un diagnostic sûr, des manières aimables, et cet entrain, cette chaleur de cœur que les femmes prisent par-dessus tout, il possède toutes les qualités requises pour plaire à une clientèle presque exclusivement féminine. Aussi ses remèdes guérissent, on l'appelle en consultation dans les petites villes environnantes; dès la seconde année de son séjour, il peut s'ménager commodément dans une maison du bourg et mettre à exécution un projet qu'il roule dans sa tête depuis dix-huit mois....

La flamme des *ourreaux* redouble d'intensité et répand dans la plaine comme une lueur d'aurore.—La scène change, et Laurent se revoit traversant d'un pas ému cette place de la Couronne où il n'a pas reuni les pieds depuis sa fuite de Juvigny. L'installation est complète dans la maison de Sermaize, les meubles sont arrivés, et la chambre destinée à Sophie Hueon est prête. Laurent lui a écrit qu'il viendrait la voir et qu'il désirait la voir seule; elle lui a répondu en désignant un jour où Mamnie Hinson doit s'absenter et où la tante Constance sera retenue elle-même à l'église par ses fonctions de doyenne du Rosaire. Le matin, il a pris le chemin de fer, et le voilà qui arrive. La physionomie de la place n'a pas changé. Les chandelles de bois de l'épicier se balancent toujours au vent en face des friperies du revendeur Lazare. A la devanture de la boulangerie, les pains s'étalent comme par le passé entre des bocaux de biscuits, et à la fenêtre de l'atelier les pots de balsamines fleurissent toujours. Laurent gravit lestement les marches de l'escalier, et poussé la porte de la boutique, dont la sonnette tinte bruyamment. A ce tintement, Sophie accourt, et jette un cri. Laurent lui saisit la main, l'entraîne dans l'arrière-boutique:—Montons dans ta chambre, murmure-t-il d'une voix étrangée.—Elle lui obéit, et le précède toute tremblante dans la chambre du premier étage. Là, dès que le jeune homme a fermé la porte:—Maman! s'écrie-t-il avec un accent de tendresse qui éclate.—Sophie se retourne, pâlit, et Laurent la reçoit toute défaillante dans ses bras. Il la fait asseoir dans un vieux fauteuil de bailio, s'agenouille, lui baise les mains, les joues, et murmure de nouveau avec un bonheur inexprimable: Maman!

Maintenant Sophie est devenue toute rouge, sa poitrine s'est gonflée, et voilà que ses yeux versent d'abondantes larmes tandis que sa tête se penche sur l'épaule de son fils et que ses lèvres murmurent:—Pardon!—Je travers des sanglots.

—Te pardonner! reprend-il en la convant de baisers, mais je te bénis, au contraire!....Je sais tout, tout ce que tu as souffert à cause de moi, et je te regarde comme la plus sainte femme de la terre!

Cette exclamation est suivie d'une longue embrassade, car ils sont si émus tous deux qu'ils n'ont pas la force de parler, et d'ailleurs ils ont tout un arriéré de caresses à solder. Enfin les bras se désenlacent, Sophie s'essuie les yeux, et, considérant son fils avec orgueil: Comme tu es bien garçon! murmure-t-elle.

—Et toi aussi, chère mère, tu es belle! répond Laurent, qui contemple, attendri, le visage de Sophie: le front lisse, encadré de bandeaux argentés, les yeux bruns qui brillent à côté de ces cheveux gris, comme des violettes éclosées sous la neige, les joues d'une fraîcheur de rose-thé, et les lèvres rajeunies par un sourire.

—Moi! dit en secouant la tête, je suis vieille....Tiens, mes cheveux sont presque blancs.

—Ils te vont à merveille, et je les aime! répond Laurent en baisant de nouveau les bandeaux de cheveux gris.

Il s'assied à côté d'elle, et ils se mettent à causer à mi-voix, dans la chambre paisible, où le silence n'est troublé périodiquement que par le timbre grêle de l'horloge du collége sonnant les quarts. Sophie ne parle que très peu, mais elle boit les paroles de son fils, qui lui conte en détail sa vie d'étudiant, son séjour aux Isletles, et sa nouvelle existence à Sermaize. Tout à coup la sonnette de la boutique retentit, et l'on entend la voix de la tante Constance qui rentre. Les traits de Sophie Hesson redeviennent mélancoliques, et ses yeux se voilent de larmes.

—Déjà! soupire-t-elle, quel malheur que tu ne puisses vivre près de moi!....C'était trop bon, et il va falloir nous quitter.

—Nous quitter! se récrie Laurent, nous ne nous quitterons plus jamais.

(A Continuer.)

L'immigration en Louisiane.

Aux journaliers de l'Etat de la Louisiane

Le Bureau d'immigration de l'Etat de la Louisiane reçoit beaucoup de lettres de diverses sources demandant des informations pour des fermiers, des artisans, des journaliers, des hommes d'affaires et des capitalistes qui désirent s'établir dans cet Etat ou y placer des capitaux.

Notre bureau a lancé deux circulaires descriptives avec des cartes, pour servir à ceux qui cherchent des renseignements. Nous avons expédié beaucoup de circulaires et d'exemplaires de "la Louisiane telle qu'elle est" et répondu à quantité de lettres.

Notre bureau a ouvert des registres pour y insérer la description des terres à vendre, des propositions de fermes à louer ou de terres à travailler à la part, ainsi que toutes propositions propres à éclairer les immigrants qui désirent venir en Louisiane.

Nous enregistrerons toutes ces descriptions et propositions dans nos livres, qui seront toujours à la disposition des étrangers et des personnes désireuses d'acheter, et ces descriptions pourront au bureau une source additionnelle d'informations précieuses pour ses prochaines circulaires ou pour les réponses à faire aux demandes de renseignements.

Comme notre bureau n'a pas de fonds ni de revenu autre que les petites contributions reçues de négociants et autres personnes de la Nouvelle-Orléans qui connaissent pour nous aider dans nos travaux, nous prions respectueusement les éditeurs de journaux de cet Etat de publier cette notice, quelques semaines ou quelques mois sans frais pour le bureau dans l'intérêt de l'immigration et de l'Etat.

WM BOGER, Président.

Bureau d'immigration de la Louisiane, No 8 Commercial Place, Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1877.

LOI

Pour la protection du gibier, des animaux et des oiseaux dans l'Etat de la Louisiane.

Section 1.—Le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, en assemblée générale, décrètent: Qu'il sera illégal dans cet Etat, de prendre, de tuer, de poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, un chevreuil, un daim ou une biche sauvage, l'avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, du premier jour de février au premier jour d'août de chaque année—sous peine d'une amende de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 2.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession après l'avoir pris ou tué, un whipporwills, un moineau, un pinson, un oriole, un oiseau bleu, une hirondelle, une huitette ou un étourneau, excepté quand ces oiseaux détruisent la récolte de riz ou de grains—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 3.—Décrètent de plus: Que personne ne devra enlever ou détruire le nid ou les œufs d'un oiseau sauvage quelconque, excepté ceux des oiseaux sauvages nuisibles et qui détruisent le gibier et les oiseaux insectivores—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention.

Sec. 4.—Décrètent de plus: Que personne ne devra prendre, à l'aide de trappes ou de filets, tuer, poursuivre dans l'intention de prendre ou de tuer, ou avoir en sa possession, à une époque quelconque de l'année, aucun oiseau chanteur—particulièrement le moqueur—excepté les oiseaux apprivoisés, à moins que les oiseaux ne soient pris à l'aide de trappes ou de filets dans le but de les apprivoiser—sous peine d'une amende qui ne devra pas être de moins de cinq piastres et de plus de vingt-cinq piastres pour chaque contravention, ou d'une peine de prison, dans les limites de cette notice, quelques semaines ou quelques mois sans frais pour le bureau dans l'intérêt de l'immigration et de l'Etat.

Sec. 5.—Décrètent de plus: Que toutes les actes, toutes les violations de cette loi, appelés contraventions dans les susdites sections sont ici déclarés crimes contre l'Etat de la Louisiane, et il sera du devoir de tous les avocats de districts *pro tempore* de l'Etat, de poursuivre, devant une cour quelconque ayant juridiction compétente, tous les personnes qui enfreindront cette loi.

Sec. 15.—Décrètent de plus: Que cette loi devra être mise en vigueur à dater du 1er juin 1877, et toutes les lois ou parties de lois contraires sont rappelées.

(Signé) LOUIS BUSH,
Orateur de la Chambre des Représentants.
(Signé) LOUIS A. WILTZ,
Lieutenant Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 13 avril 1877.
(Signé) FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme:
WILL. A. STRONG,
Secrétaire d'Etat.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
ENTRE
NEW-YORK ET LE HAVRE

avec escale à PLYMOUTH (G.-B.) pour le débarquement des passagers.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street comme il suit:

FRANCE, Trudelle, mercredi, 12 décembre.
CANADA, Frangeul, mercredi, 26 décembre.
AMERIQUE, Defert, mercredi, 9 janvier.

Prix du passage (en or) pour le Havre.
Première cabine (vin compris).....$100
Deuxième — — .....$ 65
Troisième — — .....$ 35

Prix du passage (en or) pour Plymouth, Londres ou toute autre station d'Angleterre:
Première cabine (vin compris).... $90 à $100
Deuxième — — $65
Troisième — — .....$35.

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS donnant droit à l'embarquement soit en France soit en Angleterre.

Passage d'Entrepont avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $55 en surtaxe, y compris le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans à New-York.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent.
Galier Court, Lettre H.
Nouvelle-Orléans.

4 mai—

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
E. V. Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

JEUDI, 6 Déc., à 5 h. A. M.

Le passage sur cet vaisseau est pris pour cette ligne à 3/4 pour cent.

Passage—Cabine.....$30.
— Entrepont.....25.
— Billet d'excursion 50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREMEN et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—jan Rue Carondelet. No 61.

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer CAMELLIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI, et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin, le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. Railroad, partant de la rue de Carondelet.

Retour: Il quittera Madisonville le LUNDI, à 4 heures de l'après-midi; le MARDI et le VENDREDI, à 7 heures et demie du matin, le LUNDI et le JEUDI, 11 hrs jusqu'à "Old Landing."

Il se rellera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "Camelia" recevra le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Les vagues se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
25sept— Au No 20 de la rue de l'Union.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg.
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les Bayous intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers, Capitaine,
J. F. Muse' Commis,

Se rendra à Vicksburg à la ligne des pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Arkansas pour Memphis, Cairo et St-Louis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, Ide Commune et
HILE & CAHN, 4 rue Dauphine.

Le soussigné prend le frêt et signe les connaissements pour Trenton, Natchez et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
25sept—3m Au No 3 de la rue des Magasins.

Pour Grand Ecore.

Départ, tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Grand Ecore, Montgomery, Alexandrie, les débarcadères de Norman, Harbin, Ware, et tous les autres points intermédiaires de la Rivière Rouge. Le beau bateau à vapeur
NEW HART ABLE,
Capitaine R. SINNOT,
Commis GEO. C. HAMILTON,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il répondra à tous les appels. Pour frêt ou passage, s'adresser à
R. W. ADAMS
17nov—tf No. 21 du Commercial Place.

BAYOU SARA.

Deux voyages par semaine. Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 4 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Jackson store, Bayou Sarah, Pointe de Coupée, les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe.

OUACHITA BELLE,
J. C. Litano, capitaine, C. H. Morrison, commis, partira comme ci-dessus. Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 32 Gravier.
LORD & MCFEAKE, 42 Camp.
Oct 4tf

Paquebot de la Nouvelle Orléans de la côte et de Baton Rouge.

Deux voyages par semaine.

Jours de départ, tous les LUNDIS à 5 P. M., et tous les VENDREDIS midi à 10 h.

Voyage de retour. Dimanche et mercredi.

Le bon bateau à vapeur
JOHN H. HANNA,
F. MAGGSON, Capitaine,
EMILE TRINIDAD, Commis.

Voyage de retour, tous les LUNDIS et MERCREDIS.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON,
10oct— No de St. Ange Sieuville.

Paquebot de la côte jusqu'à Donaldsonville. Trois fois par semaine.

HENRY TETE,
J. P. AUCOIN, Capitaine
M. M. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures et tous les JEUDIS et SAMEDIS à midi.

Retour: Il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS matin.

Le TETE prendra du frêt pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche et Thibodeaux.

Pour frêt et passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
16juillet—1an 105 rue Decatur, près St Louis.

Hibernia Insurance Company,
(Bureau, No 37 de la rue du Camp.

JOHN HENDERSON, président,
F. IRWIN, vice-président,
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains.....$213,426
Fortes payées.....74,741
Bénéfice net.....68,628

A une élection qui eu lieu le lundi, 1er du courant, les messieurs ci-après nommés ont été choisis comme directeurs de cette compagnie pour l'année ci-après:

F. Irwin,	John Henderson,
Thomas King,	John G. Ryan,
Thos. Gilmore,	W. J. Castell,
John T. Gibbons,	Jas. A. Gardner,
William Kerr,	Emile Gauche,
David Jackson,	John H. Hanna.

F. J. Gasquet,

Ici, le 3 mai, à une réunion des directeurs, JOHN HENDERSON, président, F. IRWIN, vice-président, et THOS. F. BRAGG, secrétaire, ont été réélus à l'unanimité.

Les Directeurs ont déclaré 15 pour cent étaient provenant du bénéfice net des douze derniers mois: un dividende de 6 pour cent sur le capital payé et un dividende de 9 pour cent sur les primes payées par les actionnaires, ce qui fait, avec la réfraction (rebate), 60 pour cent sur les primes. Les dits intérêts et dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions.

L'intérêt et les dividendes sur les actions payés en plus, ne seront pas sujets à aucun droit de la compagnie, à dater du 15 juin prochain.

THOS. F. BRAGG, secrétaire.

AGENTS DE L'ABEILLE.

H. JUST COMES, à Donaldsonville, pourse voisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et St-Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brûlé Landing, Ouest Baton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-poste à Hermitage pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville paroisse des Avoyelles.
MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-p. à Plaquemines, paroisse Iberville.
GROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Fort-Rec
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETRIE, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermilionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines (Iberville).
A. BOYER, Morceauville (Avoyelles).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanville (Texas).
WM. RUDSON, à Empreite, par sinse Marie.
EDGAR DUBREY, Sale st. Louis, Mobile.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis et correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux 50 cts le exemplaire, ou 5 piastres par année.

VAPEURS.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BREME ET LA NLLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE du Nord représentent leur service régulier automne prochain comme ci-dessous:

De Brême	De la Nlle-Orléans
Nuremberg 21 nov.	" 30 déc.
Frankfurt. 19 déc.	" 20 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Havre à la Havane ou à la Nlle-Orléans:
Chambre.....$100 en or Entrepont.....$65 en or.
De la Nlle-Orléans à Southampton, Havre ou Brême:
Chambres....$150 en or. Entrepont....$45 en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambres....$25 en or, Entrepont....$15 en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ annoncés et leur prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre à la Nlle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & Co.,
Agents,
18 juin No 432 de la rue de l'Union.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du et après le 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira de la rue Bienville, tous les jours et que rant-cinq minutes du matin, pour Westwego, transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 3 heures 30 minutes du soir et arrive à la Nlle-Orléans à 4 heures 30. Le bateau qui se rendra au train d'excursion du Dimanche partira d'où à 8 heures du matin et arrivera le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le frêt reçu au même endroit, à 3 heures sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
Surintendant.
4déc—

Chemin de fer de la Nlle-Orléans et Mobile.

LIGNE DE MOBILE.

LA GRANDE ROUTE DE LA NLLE-ORLEANS, LA FLORIDE ET LE NORD.

Deux trains express par jour, arrivent à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partent comme suit:

Départ.	Arrivée.
Express le Dimanche seulement.....7.55 A. M.	Express, le Dimanche seulement.....8.50 A. M.
Express.....5.00 P. M.	Express.....4.50 P. M.
Train à passagers, Dimanche exceptés.....6.00 A. M.	Train à passagers, Dimanche exceptés.....8.00 P. M.

Les wagons-palais de Pullman vont tous les jours à Cincinnati, Louisville, Nashville St Louis, Philadelphie, Washington et Baltimore, sans changement de voiture, et jusqu'à New-York et les villes de l'Est avec un seul changement.

Les billets se vendent au bureau, angle des rues Camp et Commune, en face du City Hôtel.

J. W. COLEMAN, Agent de billets.
21 nov D. S. ROBINSON, Surintendant.

THE NEW ORLEANS AND MOBILE RAILROAD—MOBILE LINE.

GREAT NORTHERN AND EASTERN MAIL ROUTE.

Double Daily Express Trains arrive and depart from depot, foot of Canal street, as follows:

DEPART	ARRIVE
Express, Sunday only	Express, Sunday only.
....7.55 A. M.	....8.50 A. M.
Express.....5.00 P. M.	Express.....4.50 P. M.
Passenger, except Sunday	Passenger, except Sunday
....6.00 A. M.	....8.45 P. M.

Pullman Palace Cars through to Cincinnati, Louisville, Nashville, St Louis, Washington, Baltimore and Philadelphia, without change, and only one change to New York and Eastern cities.

Ticket office corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. H. ROBINSON, Supt.
J. W. COLEMAN, Ticket Agent, Jerjun 25

GRANDE ROUTE DE JACKSON.
Ligne de chemin de fer de Chicago St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 18 novembre 1877, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVES.
Express No 1...6.00 P M	Express No 2...10.30 A M
Express No 4...7.40 A M	Express No 3...11.00 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT SANS CHANGEMENT DE VOITURE DE NLLE-ORLEANS CINCINNATI ET CHICAGO. Pour St. Louis, un char Pullman est attaché au train à Mian, ce qui permet la réservation de places. Le seul changement pour ceux qui voudront éviter de changer de voiture, et les voitures de l'Est, le train de vendredi soir, les ne relie pas pour Chicago.

Les trains d'agrément entre la Nlle-Orléans et Mobile partent de la Nlle-Orléans à 3h.45m P. M., le samedi, et à 7 heures le dimanche. Ils arrivent à Mobile à 7 h. A. M. et 6 h. P. M. lundi.

Billets en vente et renseignements fournis au No 22 rue du Camp, coin Commune.

J. W. ALD. SHEAD, Agent.
F. CHANDLER Agent Gen. pour les passagers.
14jv. 75

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans Rail Road Line.
Double Daily Through Trains.

Will arrive at and depart from the Calliope St Depot from Nov. 12th 1877, as follows:

DEPART.	ARRIVE.
Express No 1...6.00 PM	Express No 2...10.30 AM
Express No 4...7.40 AM	Express No 3...11.00 PM

Nos 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI AND CHICAGO WITHOUT CHANGE.

And for St-LOUIS a sleeper is attached at MILAN enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Friday evening's train makes no connection for Chicago.

Accommodation trains between New Orleans and McComb City.

Leave New Orleans 3:45 PM Saturday, and 7:00 A M Sunday.

Arrive at New Orleans at 9:10 A. M. and 10:00 P. M., Monday.

Tickets, for sale and information given at 22 Camp street, corner Commune.

A. D. SHELDON, Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
14jv. 75

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne à 5 heures du soir, à HUIT HEURES ET DEMIE A. M., et se rellera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Algier à 9 heures A. M.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourchville et Lockport, sera transporté sur les chemins de fer de la Louisiane à la route.

Le taux du frêt, pour les points sur l'Atchafalaya et le Teche, Nouvelle-Orléans et Morgan City, est arrêté pour le moment. Des contrats spéciaux pour frêt sur marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec Thomas A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le frêt pour tous les points doit être payé d'avance. Des contrats spéciaux, avec des clients réguliers, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui n'expédieront que par ce chemin de fer.

Afin que le frêt soit promptement expédié il doit être délivré avant 2 heures; le frêt reçu après cette heure partira le jour de la suivante.

GEO. PANDLEY,
Surintendant.

Pour frêt et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera pas reçu de frêt après 5 heures.
17mai CHAS. A. WHITNEY & CO., Agents.

ETAT DE SITUATION
DE LA
Banque des Citoyens de la Louisiane,
CAPITAL ACTIF,
A la clôture des affaires du 31 Janvier 1877

RESSOURCES.

Prêts et escomptes.....$ 214,797 16	
Propriétés foncières (valeur actuelle).....147,677 44	
Dette suspendue (valeur actuelle).....155,916 64	
Consolidés de l'Etat de la Louisiane, ($200,000 se (0 G).....120,000 08	
Autres bons et actions.....41,424 94	
Département des actions hypothécaires.....778,380 19	
Change étranger et change américain.....$227,242 73	
Monnaie courante et espèces.....306,541 41	
	1,154,034 14
	$1,698,188 66

PASSIF

Dû aux déposants.....$1,341,229 39	
Dû à des banques et à des banquiers.....181,856 66	
Dividendes non payés.....914 08	
	1,523,498 13
Profits et pertes.....$ 168,691 64	
Capital.....1,500,000 00	
	$1,668,691 64
	$3,698,189 66

JAS. J. TARLETON, Caissier.

CHAMBRE DE COMMERCE INTERNATIONALE ET SOCIETE DE LA VALLEE DU MISSISSIPPI — DEPARTEMENT AMERICAIN.

Bureaux dans la bâtisse de la Banque Nationale de l'Etat, au No 23 de la rue du Camp.

HON. JEFFERSON DAVIS, Président.
CYRUS BUSSEY, Premier Vice-Président.
W. C. BLACK, Second Vice-Président.
S. H. KENNEDY, Trésorier.
C. R. FENNER, Avocat.
WALTER V. CROUCH, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Cyrus Bussey,	E. H. Wheelock,
W. C. Black,	Scott McGehee,
Thomas A. Adams,	Chas. G. Johnson,
R. M. Kennedy,	Louis A. Wiltz,
J. L. Moss,	A. J. Gomila,
Adam Thomson,	W. R. Lyman,
Jas. Chalfe,	R. C. Palmer,
	Sam. G. Peters,

ASSURANCES.

Mechanics and